

## Location matériel Salle polyvalente

### Conditions de location :

- Pour tout prêt, le locataire devra déposer un chèque de caution de 100 €. Chaque élément de mobilier ou vaisselle est loué à l'unité selon les tarifs décrits ci-dessous.
- La vaisselle et le mobilier doivent être rendus propres, à défaut la caution ne sera pas restituable et sera encaissée par la commune en dédommagement.
- Le locataire s'engage à restituer le matériel prêté en parfait état. a défaut, les frais de perte selon le tarif détaillé ci dessous

### Tarifs de location

		Qté	Total
Assiette	0.10 €		
Couvert	0.10 €		
Verre	0.10 €		
Tasse	0.10 €		
Bol	0.10 €		
Chaise	0.50 €		
Table	1.00 €		
		Total à facturer	

### Tarifs pour dégradation

		Qté	Total
Flûte	1.80 €		
Verre à eau	1.70 €		
Verre à vin	1.60 €		
Scotland	0.90 €		
Coupe	1.30 €		
Bol	3.00 €		
Tasse	1.10 €		
Couteau	0.80 €		
Fourchette	0.60 €		
Gde cuillère	0.60 €		
Pte cuillère	0.30 €		
Chaise	25.00 €		
Table	70.00 €		
		Total « casse » à facturer	

Par la présente, le locataire accepte toutes les conditions de prêts et tarifs ci-dessus.

Fait à Saint Saouflieu le \_\_\_\_\_

Le responsable communal  
(nom – prénom - signature)

le contractant  
(nom – prénom - signature)